



Fiche technique N° LA3548
16-05-2024

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Métaux :**
Acier galvanisé - Acier prélaqué
- **Métaux non ferreux :**
Cuivre - Zinc
- **Amiante-ciment – Fibrociment - Tuile**
- **Bardeaux d'asphalte**
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluables - Glycérophaliques -
Acryliques

laurtherm spécial bardages et couvertures

Revêtement souple anticorrosion
pour le confort thermique

EXTÉRIEUR

Systeme complet : 400 gr/m²

Fonction :

Revêtement souple anticorrosion de haute qualité, pour l'impression et la finition décorative des bardages et couvertures, permettant le confort thermique des immeubles et habitations. Produit formulé à base de résine acrylique.



Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : EXTÉRIEUR

Bardages et couvertures dont la pente présente une inclinaison minimale de 5 % (métaux, amiante-ciment, fibrociment, tuile, bardeaux d'asphalte et anciennes peintures).

Propriétés :

- **Imperméable :** protège efficacement contre les eaux de ruissellement.
- **Pour une efficacité maximale des propriétés thermiques, ne pas recouvrir le produit.**
- **Le film de peinture acquiert ses propriétés après 72 heures de séchage dans des conditions normales de température et d'hygrométrie.**

Caractéristiques :



= 400 g/m² (système complet)



= 12 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Bases disponibles :** Blanc/BTP - BTF - BTN
- **Aspect en finition :** Velours - tendu à l'airless, légèrement poché au rouleau.
- **Matériel :** Rouleau microliss HD12, pistolet Airless buse verte 5/21, filtre 60 mailles, pression 150 bars (Mark V de Graco) 110 bars (Wagner SF23) (pression en fonction de la température)
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX® La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieure à 35% (DTU59-1)
- **Conditionnement :** 15 L

Caractéristiques techniques :

- Densité (blanc BTP) : 0.78 à 0.88 (variable selon les bases)
- Extrait sec (pondéral) (Blanc BTP) : 48 à 52 % (variable selon les bases)
- Indice de réflexion solaire SRI selon la norme ASTM E1980 : 109
- TSR (blanc) : 87%
- Conductivité thermique : $\lambda = 0.143 \text{ W / m.K}$
- Taux de brillance à 60° : <5
- Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 130 g/l (2010).
Ce produit contient max 80 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- **Dégraisser, brosser et dépeussier soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, lessiver avec une lessive alcaline, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur métaux ferreux rouillés** : éliminer la rouille, puis appliquer notre sous-couche anti-rouille **laurafer primaire anti-corrosion**.
- **En extérieur**, si présence de mousses, champignons ou algues, effectuer un traitement curatif avec le **lauramousse**. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, puis laisser sécher avant d'appliquer le **lauramousse**.
- En cas de zones d'eau stagnante, flashes et autres zones de rétention d'eau : appliquer le **THEOTHERM FLASH**.
- Veillez à vérifier la parfaite étanchéité du support avant l'application de notre **laurtherm spécial bardages & toiture**, en cas de doute faire appel à une entreprise spécialisée.
- Afin d'assurer une parfaite adhésion sur les pourtours, skydomes, cheminées, avaloirs etc ... nous vous recommandons d'appliquer une couche **d'accrotherm** sur une largeur de 50 cm, à raison de 200 à 250 g/m². Attendre 24 heures et recouvrir avec le **laurtherm spécial bardages & toiture** sur minimum 20 cm.
Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Pour les teintes à base de BTF et BTN**, il est obligatoire d'appliquer au préalable le **laurtherm spécial bardages & toiture BLANC/BTP** en réalisant une fausse teinte, cela optimise les performances énergétiques.
- **Sur membrane d'étanchéité (EPDM, PVC, TPO)** : appliquer au pistolet airless, un léger voile de **laurtherm spécial bardages & toiture** dilué à 8%, à raison de 100 à 150 g/m². Attendre 2 à 3 heures (sec au toucher) et appliquer une 2ème couche non diluée à raison de 250 à 300 g/m².
- **Sur les autres supports** : appliquer au pistolet airless, un léger voile de **laurtherm spécial bardages & toiture** non dilué, à raison de 100 à 150 g/m². Attendre 20 à 30 min minimum et appliquer une 2ème couche non diluée à raison de 250 à 300 g/m².
- **ENCAPSULATION SUR PLAQUE DE CIMENT AMIANTEE** par le **laurtherm spécial bardages et couvertures conformément à la norme UNI 10686/98 et au décret du ministère de la santé italien du 20.08.1999**:
 - Type A : Exposée à l'extérieur
 - Type B : Exposée à l'intérieur
 - Type C : Non visible avant confinementL'épaisseur moyenne sèche à appliquer pour les encapsulants de **Type A** doit être de 300 µm aucun point ne doit avoir une épaisseur inférieure à 250 µm. La dernière couche doit être d'une couleur différente et contraster avec les couches inférieures.
Pour les encapsulants de **Type B** l'épaisseur sèche ne doit pas être inférieure à 250 µm, aucun point ne doit avoir une épaisseur inférieure à 200 µm. La dernière couche doit être d'une couleur différente des couches inférieures.

Pour les types A et B, il faut appliquer 400 g/m² au total.

Pour les encapsulants de **Type C** l'épaisseur moyenne sèche ne doit pas être inférieure à 200 µm en aucun point.

Suivre les précautions à prendre, décrite dans le décret de la direction générale du travail pour tout travailleur en contact avec l'amiante lors de la préparation du support et de l'application des produits.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **Revêtement non circulaire**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site <http://www.lauragais-peintures.fr> ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@lauragais-peintures.fr <http://www.lauragais-peintures.fr>

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015